

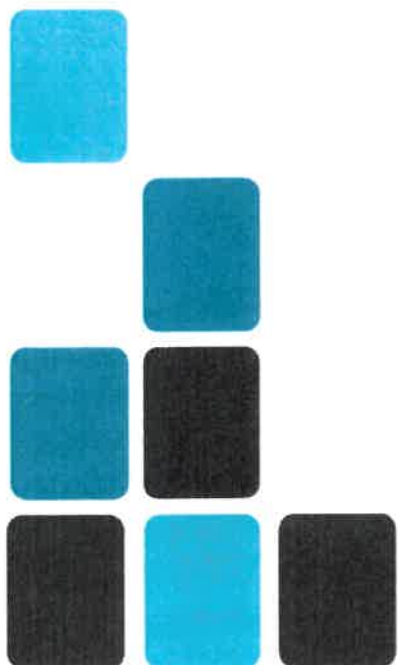


EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

POLLENIZ
9 avenue du Bois l'abbé
49070 BEAUCOUZE

**Rapports du Commissaire aux
Comptes**

Exercice clos le 31/12/2025





EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

POLLENIZ
Association Loi 1901
Siège social : 9 avenue du Bois l'Abbé
49070 BEAUCOUZE
SIREN 877 959 064

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Ce rapport comporte 30 pages y compris celle-ci.



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « POLLENIZ » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Subventions d'exploitation**

Nous nous sommes assurés de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes en lien avec les mécanismes comptables des subventions et concours publics reçus par votre association. Nous avons contrôlé la correcte comptabilisation des subventions et concours publics, tant au niveau des flux figurant au compte de résultat que des soldes des comptes de bilan (notamment les postes « autres créances », « fonds dédiés » et « produits constatés d'avance »).

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières le 4 juin 2026

**Pour la SAS ORECO,
Commissaire aux comptes**



Julien SONGO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	107 270	107 270		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	474 132	103 486	370 646	377 394
	Constructions	3 073 851	1 926 345	1 147 506	1 268 081
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	379 977	363 765	16 211	13 209
	Autres immobilisations corporelles	811 343	655 713	155 630	89 564
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	630 816		630 816	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 011 000		2 011 000	2 011 000
	Créances rattachées à des participations	480 075		480 075	480 749
	Autres titres immobilisés	1 382		1 382	1 382
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	31 117		31 117	33 146
TOTAL (I)		8 000 961	3 156 578	4 844 383	4 274 524
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	14 446		14 446	32 823
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	17 701		17 701	21 086
	Avances et Acomptes versés sur commandes				717
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	664 307		664 307	684 744
	Autres créances	1 261 086		1 261 086	1 765 589
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				250 000
	DISPONIBILITES	331 426		331 426	348 621
	Charges constatées d'avance	18 911		18 911	17 086
	TOTAL (II)	2 307 878		2 307 878	3 120 665
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	10 308 839	3 156 578	7 152 261	7 395 189
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			511 192	513 895
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Compte de Résultat 1/2

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	31/12/2025	31/12/2024
	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	45 458	61 262
Production vendue (Biens)		
Production vendue (Services et Travaux)	1 315 122	1 355 134
Montant net du chiffre d'affaires	1 360 580	1 416 397
Productions stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 778 304	1 714 277
Dons		
Cotisations	219 454	217 448
Legs et donations		
Produits liés à des financements réglementaires	17 199	4 640
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	14 531	250 615
Autres produits	3 500	
Total des produits de fonctionnement	3 393 568	3 603 376

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Achats de marchandises	16 467	39 247
Variation de stock	3 385	1 740
Achats de matières et autres approvisionnements	47 839	51 354
Variation de stock	18 378	8 988
Autres achats et charges externes	1 602 067	1 655 299
Impôts, taxes et versements assimilés	266 348	295 189
Salaires et traitements	1 195 112	1 198 057
Charges sociales	354 209	388 841
Subventions accordées par l'association		
Dotation aux amortissements et dépréciations	171 673	171 135
Dotation aux provisions	34 726	11 254
Autres charges	50 852	39 953
Total des charges de fonctionnement	3 761 056	3 861 057
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	(367 487)	(257 680)

Compte de Résultat 2/2

	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	(367 487)	(257 680)
Opéra. comm.		
Excédent attribué ou insuffisance transférée		
Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	6 826	5 644
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 766	
Autres intérêts et produits assimilés	12 096	37 810
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 748	
Total des produits financiers	35 436	43 454
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges assimilées	37 717	39 634
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 748	
Total des charges financières	46 465	39 634
RESULTAT FINANCIER	(11 029)	3 821
RESULTAT COURANT	(378 516)	(253 860)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 106 489
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		7 848
Total des produits exceptionnels		2 114 337
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		239 149
Sur opérations en capital		177 980
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		887
Total des charges exceptionnelles		418 016
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 696 322
PARTICIPATION DES SALAIRES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	18 058	14 252
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	232 405	15 779
TOTAL DES PRODUITS	3 447 063	5 775 420
TOTAL DES CHARGES	4 039 925	4 334 485
EXCEDENT ou DEFICIT	(592 863)	1 440 935
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	3 329 695	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		3 329 695

Règles et Méthodes Comptables

Préambule

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 152 261 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **3 447 063 euros** et un total charges de **4 039 925 euros**, dégageant ainsi un résultat de **-592 863 euros**.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au **31/12/2025** ont été établis et présentés selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le décret 83-1020 du 29/11/83 et conformément au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principes comptables prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2018-06 ont été appliqués.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques (à l'exception des immobilisations acquises avant le 31/12/1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation).

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagement de retraite

Les engagements de POLLENIZ envers ses salariés au titre des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en provisions pour risques pour le montant total de l'engagement. Le montant de cet engagement au 31/12/2025 est de 46.735 €.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- ✦ Taux d'actualisation : 3,5 %
- ✦ Taux de croissance des salaires : 2 %
- ✦ Age de départ à la retraite : 64 ans
- ✦ Taux de rotation du personnel : faible pour les Non Cadres et les Cadres
- ✦ Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat s'élève à :

- Actions de piégeage réalisées par les piégeurs bénévoles dans le cadre de la lutte rongeurs aquatiques envahissants : 3 329 695 € (coût horaire chargé après déduction défraiement piégeurs)
- Actions de piégeage réalisées par les piégeurs bénévoles dans le cadre de la lutte corvidés : Néant (coût horaire chargé)

Annexe suite

Les ressources

Elles comprennent les cotisations annuelles, les rétributions des prestations de services rendues notamment aux propriétaires ou détenteurs de végétaux par l'association et toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires (subventions, dons et legs.) et la jurisprudence.

INFORMATIONS SUR LES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS OCTROYES DANS L'EXERCICE :

Montants des subventions octroyées sur l'exercice :

Subvention SBT	Subvention d'exploitation	Chambre régionale d'Agriculture	49 320
Subvention OFB	Subvention d'exploitation	Office Français de la biodiversité	17 500
Subvention Mobbaclim	Subvention d'exploitation	France Agrimer	216 106
Subventions missions d'inspection	Subvention d'exploitation	DRAAF	1 143 883
Subvention ARS	Subvention d'exploitation	ARS	49 922
Subvention Région PDL	Subvention d'exploitation	Région PDL	0
Subvention coordination piégeurs	Subvention coordination	Mairie / Communauté de communes / Syndicat	264 871

Immobilisations

		Mouvements de l'exercice					
		Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions		Valeurs brutes au 31/12/2025	
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	107 270					107 270
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 270					107 270
CORPORELLES	Terrains	474 132					474 132
	Constructions sur sol propre	2 992 906					2 992 906
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	80 945					80 945
	Instal technique, matériel outillage industriels	375 110		12 616		7 749	379 977
	Instal., agencement, aménagement divers	42 300		77 734			120 033
	Matériel de transport	373 528				18 667	354 861
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	313 378		23 070			336 448
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			630 816			630 816
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 652 299		744 236		26 416	5 370 118
FINANCIERES	Participations	2 011 000					2 011 000
	Créances rattachées à des participations	480 749				674	480 075
	Autres titres immobilisés	1 382					1 382
	Prêts et autres immobilisations financières	33 146		6 718		8 748	31 117
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 526 277		6 718		9 422	2 523 573
TOTAL		7 285 845		750 954		35 838	8 000 961

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Règlement ANC 2022-06				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	61 266		14 531	46 735
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		34 726		34 726
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 266	34 726	14 531	81 461
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	61 266	34 726	14 531	81 461
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		34 726	14 531	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	480 075	480 075	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	31 117	31 117	
	Clients douteux ou litigieux	6 109	6 109	
	Autres créances clients	658 198	658 198	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	250	250	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 216	8 216	
	Taxes sur la valeur ajoutée	189 183	189 183	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	31 623	31 623	
	Divers	269 925	269 925	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	761 890	761 890	
	Charges constatées d'avance	18 911	18 911	
	TOTAL DES CREANCES	2 455 496	2 455 496	

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	612 693	612 693	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	968 331	258 083	513 265
	Emprunts et dettes financières divers			196 983
	Fournisseurs et comptes rattachés	240 473	240 473	
	Personnel et comptes rattachés	119 206	119 206	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 441	136 441	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 638	30 638	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 281	13 281	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 299	16 299	
	Groupe et associés			
	Autres dettes	124 725	124 725	
	TOTAL DES DETTES	2 499 712	1 789 465	513 265

Emprunts souscrits en cours d'exercice 29 722
Emprunts remboursés en cours d'exercice 271 846
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		289 290
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 642
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	1 949	
INTERETS COURUS A PAYER	12 693	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		87 499
FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE	87 499	
Dettes fiscales et sociales		166 532
DETTES S/PROV. CONGES PAYES	109 237	
DETTES / PROV. RTT	1 322	
CHARGES SOC. S/PROV. CONGES PAYES	43 416	
CHARGES SOC. S/PROV. RTT	388	
ORG SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAYER	1 498	
TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	1 061	
ORG. SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	4 103	
ETAT CHARGES A PAYER	5 505	
Autres dettes		20 618
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	2 447	
CHARGES A PAYER	18 171	

Tableau des affectations de résultat

31/12/2025

Origines

1. Report à nouveau antérieur	
2. Résultat de l'exercice	1 440 935
dont résultat courant après impôts (1) :	
3. Prélèvement sur les réserves (2)	

Affectations

4. Affectation aux réserves :		
Réserve légale		
Autres réserves	1 440 935	
5. Dividendes (3)		
6. Autres répartitions		
7. Report à nouveau		
TOTAUX	1 440 935	1 440 935

(1) Le résultat courant est apprécié en fonction de la répartition de l'impôt global visée à l'annexe.

(2) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

(3) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.
Indiquer également, s'il y a lieu, le montant correspondant au précompte sur valeurs mobilières.

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
NEOVIZ		2 035 578	100,00	23 185
2. Participations (10 à 50 %)				
EXPELIA			12,50	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Subvention ARS 2024	15 779	15 779		
Subvention Mobbaclim			212 015	212 015
Subvention ARS 2024-2025		2 279	20 390	18 111
TOTAL	15 779	18 058	232 405	230 126

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice $D = A - B + C$
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				